

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 01074

Numéro SIREN : 811 043 330

Nom ou dénomination : SALPA RESTAURATION

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2021 sous le numéro de dépôt 12299

# SALPA RESTAURATION

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 505 000 €

Siège social : rue du Pont du Péage – 67118 GEISPOLSHHEIM

811 043 330 RCS STRASBOURG

---

## PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1<sup>er</sup> MAI 2021

L'an deux mille vingt-et-un,

Le premier mai,

La Société **Les Secrets du Chocolat SAS**, société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 €, ayant son siège social : rue du Pont du Péage – 67118 GEISPOLSHHEIM et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 500 184 429, elle-même représentée par son Président la société OMNIA HOLDING, société anonyme de droit suisse, au capital de 13 380 300 CHF, dont le siège social est Chemin du Plan Pra 111 1936 VERBIER – SUISSE immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BAS-VALAIS sous le numéro CHE -313.976.248, prise en la personne de son représentant permanent, Monsieur François de Bretagne,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société,

### I - A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :

- Nomination d'un nouveau Directeur Général
- Limitation des pouvoirs du Directeur Général
- Rémunération du Directeur Général
- Pouvoir pour les formalités.

### PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de nommer à compter de ce jour, sans limitation de durée, en qualité de Directeur Général de la Société, la société REGAL CONSULTING, société à responsabilité limitée au capital de 3 000 €, ayant son siège social sis 7 rue du Dôme, 67000 Strasbourg, immatriculée sous le numéro 845 343 649 au RCS de Strasbourg, représentée par Monsieur Cédric MOULOT, gérant de ladite société.

La société REGAL CONSULTING SARL exercera ses fonctions conformément à l'article 13 des statuts de la Société.

La société REGAL CONSULTING SARL, qui accepte, déclare n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances de nature à lui interdire de gérer, administrer ou diriger la société et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les statuts pour l'exercice de ce mandat.

***Cette décision est adoptée par l'associé unique.***

### DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide, que, à titre de règle interne non opposable aux tiers, le Directeur Général ne pourra, sans l'autorisation préalable de l'associé unique, ou d'un autre organe qui lui serait désigné, et par dérogation aux limitations prévues par l'article 13 des statuts, effectuer les opérations suivantes :

- i. Signature d'un contrat de travail avec un Chef de Cuisine ou Directeur de restauration proposé par le Directeur Général, ou avec tout autre salarié, prévoyant une rémunération fixe annuelle supérieure à 36.000 € bruts ;
- ii. Décision(s) d'investissement non budgétée(s) d'un montant unitaire supérieur à 10.000 € H.T. ou cumulées, dépassant de plus de 20.000 € H.T. le budget d'investissement ;
- iii. Modification significative du segment de clientèle, de la stratégie et/ou des activités actuellement exercées ;
- iv. Signer des contrats engageant la Société pour une durée supérieure à un an et/ou d'un montant supérieur à 10 000 € H.T. ;
- v. Prise de participation ou d'intérêt, dans tout type de société, création de Filiale, création d'établissements, acquisition/cession/prise en location gérance ou mise en location gérance de fonds de commerce ou de société, fusion, transmission universelle de patrimoine ou apport partiel d'actif ;
- vi. Toute acquisition, cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets, marques, savoir-faire ou autres droits de propriété intellectuelle ;
- vii. Souscription d'un ou plusieurs emprunts moyen ou long terme (crédits-baux et avances des associés inclus), Octroi de cautions, avals ou garanties ;
- viii. Règlement de tout litige intervenu entre un Tiers et la Société pour un montant unitaire supérieur à 25.000 € H.T., et conclusion de toute transaction avec des Tiers ;
- ix. Conventions réglementées au sens des articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce et plus généralement conclusion, renouvellement, résiliation de toute convention entre la Société et toute société dont un dirigeant, un associé ou un chef de cuisine détiendrait, directement ou indirectement une participation ou un mandat social dans la Société, fixation et/ou modification de la rémunération au titre de cette convention ;

***Cette décision est adoptée par l'associé unique.***

### **TROISIEME DECISION**

L'associé unique décide que pour l'exercice de ses fonctions, tant de mandataire social que de prestataire de services divers, la société REGAL CONSULTING SARL percevra une rémunération mensuelle de 18.000<sup>e</sup> HT, prestations dont les modalités sont fixées par acte séparé.

***Cette décision est adoptée par l'associé unique.***

### **QUATRIEME DECISION**

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

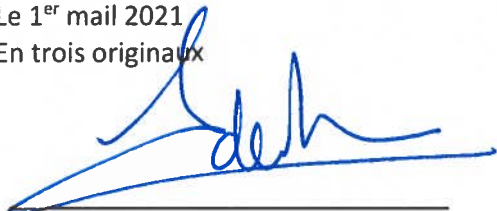
***Cette décision est adoptée par l'associé unique.***

\* \* \*

Le présent acte sous signature privée, constatant les décisions de l'associé unique sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire original signé par

l'associé unique sera conservé dans les archives sociales. A cet effet, un original des présentes est remis au Président qui le reconnaît.

Le 1<sup>er</sup> mai 2021  
En trois originaux



---

**LES SECRETS DU CHOCOLAT SAS**  
Associée unique  
OMNIA HOLDING SA  
Présidente  
Représentée par François de Bretagne

---

**OMNIA HOLDING SA**  
Présidente  
Représentée par Jean Philippe Burrus



---

**REGAL CONSULTING SARL**  
Cédric Moulot  
Gérant

Signature précédée de la mention « *Lu et approuvé, bon pour acceptation de mandat de Directeur Général* ».

*Lu et approuvé*  
*Bon pour acceptation de mandat*  
*de Directeur Général*



*Lu*